MAIRIE DE SAINT MALO DU BOIS



CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ le lundi 25 octobre 2021 à 20h00 à la mairie.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 21 octobre 2021

Le Maire, Arnaud PRAIL

ORDRE DU JOUR

I <u>DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE</u> CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
- 2. Marchés signés

II FINANCES

- 1. Tarifs camping de Poupet 2022
- 2. Tarifs vente billets du Puv du Fou saison 2022
- 3. Tarifs salles communales 2022
- 4. Convention tripartite Région/Commune/SNC MARITOU

III AFFAIRES FONCIERES

- 1. Cession portion de voirie à M. POIRIER 23 rue de Tempyre
- 2. Cession portion de terrain pour accès parcelle entreprise AUBINEAU ZA La Perdriette
- 3. Achat terrains liaison piétonne St Malo du Bois/Poupet

IV <u>VOIRIE</u>

1. Base Adresse Locale Vendée (BAL 85) - Mise à jour

V <u>MARCHES PUBLICS</u>

- 1. Extension de la périscolaire Avenants au marché de travaux
- 2. Extension de la périscolaire Protocole transactionnel lot 2 charpente bois Entreprise JANNIERE
- 3. Travaux d'aménagement de l'îlot Geneston Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché
- 4. Création d'une liaison douce entre le bourg de St Malo du Bois et Poupet Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché de travaux

VI - RESSOURCES HUMAINES

1. Renouvellement de 3 postes de surveillance pendant la pause méridienne de la cour de l'école et de la cantine

VII QUESTIONS DIVERSES

Avis CM du 25/10/2021 Page 1